

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"><li>• 1 à 12 pages..... 200 F</li><li>• 16 à 28 pages ..... 600 F</li><li>• 32 à 44 pages ..... 1000 F</li><li>• 48 à 60 pages ..... 1500 F</li><li>• Plus de 60 pages ..... 2 000 F</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• TOGO..... 20 000 F</li><li>• AFRIQUE..... 28 000 F</li><li>• HORS AFRIQUE ..... 40 000 F</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F</li><li>• Avis de perte de titre foncier (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> insertions) ..... 20 000 F</li><li>• Avis d'immatriculation ..... 10 000 F</li><li>• Certification du JO ..... 500 F</li></ul>

*N.B. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.*

*Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP : 891 - LOME*

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL. : 22 21 27 01 - LOME**

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS  
D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

Récépissés de déclarations d'associations..... 1

Avis et pertes de titres fonciers ..... 2

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.*

### PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS  
D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

N° 0345/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 26/06/ 2015

**Titre : ASSOCIATION DES ETUDIANTS, STAGIAIRES ET  
ELEVES DE LA PREFECTURE DE TCHAMBA  
( A. E. S. E. P. T.)**

**Siège : Agoè-Cacavéli (P/Golfe) - TOGO**

**But :** L'association a pour but d'œuvrer pour le bien-être de ses membres.

Lomé, le 26 juin 2015

Le ministre de l'Administration territoriale, de la  
Décentralisation et des Collectivités locales

**Gilbert B. BAWARA**

---

**N° 0355/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 26/06/ 2015**

**Titre : SAMIDA**

**Siège : Amadahome (P/Golfe) - TOGO**

**But :** L'association a pour but de promouvoir la santé  
mentale au Togo.

Lomé, le 26 juin 2015

Le ministre de l'Administration territoriale, de la  
Décentralisation et des Collectivités locales

**Gilbert B. BAWARA**

---

**AVIS DE PERTES DES CERTIFICATS  
D'INSCRIPTIONS**

Avis est donné au public de la perte du certificat d'inscription  
d'hypothèque prise sur le titre foncier n° 22918 de la  
République Togolaise Vol. 115, F° 177 au profit de l'Union  
Togolaise de Banque (U T B).

*Pour Première Insertion*

---

Avis est donné au public de la perte du certificat d'inscription  
d'hypothécaire établi au profit de la COOPEC-SOLIDARITE  
et relatif à l'immeuble objet du Titre Foncier n° 31.306 RT,  
Vol. 158, F° 31, appartenant à M. AGBEMADON-GBONE  
Mawugnon Yves et Mlle KOUASSI Banké Reine Rosaline  
épouse AGBEMADON-GBONE Mawugnon Yves.

*Pour Première Insertion*

---

**AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS**

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre  
foncier n° 619, inséré au livre foncier du cercle de Lomé.  
Vol. IV, F° 16, appartenant à M. Dorothee Adigo AKAKPO,  
aide-médecin, demeurant à Lomé.

*Pour Première Insertion*

---

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre  
foncier n° 22209 inséré au livre foncier de la République  
Togolaise Vol. 112, F° 72, appartenant à M. ABONI-AZIAMON  
Apéléte, agent retraité des PTT, demeurant à Lomé, Tokoin-  
Ramco, Avenue de la libération.

*Pour Première Insertion*

---

Avis est donné au public de la copie du titre foncier n° 18404,  
du territoire du Togo, Vol. XCIII, F° 56, appartenant à  
M. ABONI Aziamon A. Apéléte, agent des PTT, en retraite,  
demeurant à Lomé-Tokoin Gbadago, avenue de la libération.

*Pour Première Insertion*

---

Avis est donné au public de la copie du titre foncier n° 18405,  
inséré au livre foncier du territoire du Togo, Vol. XCIII, F° 57,  
appartenant à M. ABONI Aziamon A. Apéléte, agent des  
PTT en retraite, demeurant à Lomé-Tokoin Gbadago.

*Pour Première Insertion*

---

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre  
foncier n° 9567, inséré au livre foncier de la République  
Togolaise, Vol. XLIX, F° 29, appartenant à la République  
Fédérale du Nigéria.

*Pour Première Insertion*

---

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre  
foncier n° 11162, inséré au livre foncier de la République  
Togolaise, Vol. LVII, F° 18, appartenant à Mme Agnès A.  
KPODAR, revendeuse, demeurant à Lomé.

*Pour Première Insertion*

---

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 13548, inséré au livre foncier de la République Togolaise, Vol. LXIX, F° 1, appartenant à Mme WOLEDJI Vinyo, secrétaire-dactylographe à la Direction de l'Enseignement du Second Degré, demeurant à Lomé.

*Pour Première Insertion*

---

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 34682, inséré au livre foncier de la République Togolaise, Vol. 191, F° 30, appartenant à M. Abdullahi SIDI, Conseiller à ladite Ambassade demeurant à Lomé, mandataire de l'Ambassade de la République Fédérale du Nigéria.

*Pour Première Insertion*

---

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 6254 RT, inséré au livre foncier de la République Togolaise, Vol. XXXII, F° 121, appartenant à M. Albert C. de SOUZA, employé de commerce en retraite demeurant à Lomé-Kodjoviakopé.

*Pour Première Insertion*

---

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 22210, inséré au livre foncier de la République Togolaise, Vol. 112, F° 72, appartenant à M. ABONI-AZIAMON Apéléte, agent retraité des PTT demeurant à Lomé, Tokoin-Ramco, avenue de la libération.

*Pour Première Insertion*

---

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 19910 RT, inséré au livre foncier de la République Togolaise, Vol. 100, F° 168, appartenant à M. BASSALEY Codjo, commerçant demeurant à Lomé, 4 rue des Haoussas.

*Pour Première Insertion*

---

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 21160, inséré au livre foncier de la République Togolaise, Vol. 107, F° 25, appartenant à M. GUIDIGLO Messan Vilwo Rithus Honoré, expert Maritime, demeurant à Lomé, 224 Boulevard du 13 Janvier.

*Pour Première Insertion*

---